

# Le mouvement syndicaliste révolutionnaire à Liège pendant l'entre-deux-guerres<sup>(\*)</sup>

PIETER BALLON

Chercheur adjoint

VU Brussel | Universiteit van Amsterdam

Il existe peu de théorie concernant le syndicalisme révolutionnaire<sup>1</sup>, que l'on pourrait définir comme un courant radical, politiquement indépendant au sein du mouvement ouvrier, qui s'est principalement manifesté entre 1890 et 1940.<sup>2</sup> Cependant, deux stéréotypes reviennent régulièrement à son propos, tant dans le discours non scientifique que dans le discours scientifique.

Avant tout, il faut remarquer que le mouvement syndicaliste révolutionnaire est souvent incorporé dans le mouvement anarchiste. Ceci remonte en première instance à l'histoire du mouvement syndicaliste révolutionnaire français 'prototypique', dans laquelle les anarchistes ont joué un rôle important.<sup>3</sup> Le syndicalisme révolutionnaire est alors perçu comme 'l'anarchisme appliqué au mouvement syndical'. Par ailleurs, et notamment à cause de cette première identification, on le considère facilement comme un modèle particulier dans l'histoire du mouvement ouvrier. Dans ce cas, il est qualifié soit de mouvement 'anachronique' d'un sous-prolétariat ou d'un artisanat petit-bourgeois s'opposant aux conséquences inévitables de l'industrialisation<sup>4</sup>, soit de mouvement prétendument typique des pays romans.<sup>5</sup>

---

(\*) Cet article est basé sur mon mémoire de licence: Ballon, 1995. Je remercie Eva Lietaer, qui s'est occupée de la traduction, ainsi que Violaine Collignon et Jean-Marc Dubois, qui ont assuré la correction.

<sup>1</sup> Ceci est dû en partie à la faible attention des syndicalistes révolutionnaires à ce propos. Voir à ce sujet e.a. Julliard, 1988, 14-17; Ridley, 1970, 172 e.s.; Moulaert, 1995, 14-20.

<sup>2</sup> Dans la plupart des langues, on emploie le terme 'syndicalisme révolutionnaire' au lieu du simple 'syndicalisme' pour distinguer ce mouvement du mouvement syndical 'réformiste' qui est le plus souvent lié à l'un ou l'autre parti socialiste. Pour une description du terme "syndicalisme révolutionnaire", voir e.a. Van der Linden & Thorpe, 1990, 1-24; Lösche, 1974, 53-73.

<sup>3</sup> Voir e.a. Maitron, 1975.

<sup>4</sup> On reconnaîtra l'inspiration marxiste dans cette caractérisation.

<sup>5</sup> Schöttler, 1986, 419-423; Altena, 1989, 26-29; Julliard, 1988, 10-13.

Petit à petit, on commence à renoncer à ces stéréotypes par trop grossiers. Des données empiriques semblent démontrer que le syndicalisme révolutionnaire a été un phénomène trop répandu et trop constant pour être associé à tel groupe professionnel ou à tel peuple.<sup>6</sup> En outre, on le considère de plus en plus comme un courant autonome, dissocié de l'anarchisme et ayant ses propres caractéristiques ainsi que sa propre logique interne. Thorpe et van der Linden ont insisté sur le fait que les analogies entre le syndicalisme révolutionnaire et l'anarchisme, à savoir une prise de position antipolitique et une organisation fédéraliste, 'démocratique-de-base', doivent être relativisées. Ces auteurs placent au centre de la doctrine des syndicalistes révolutionnaires la foi dans une lutte des classes irréconciliable, dans le rôle primordial des syndicats au sein du processus révolutionnaire et dans la mise en oeuvre d'une action directe et collective.<sup>7</sup> Quant à Jacques Julliard, il a mis l'accent sur l'aspiration à l'autonomie en tant que trait psychologique distinctif de la classe ouvrière en soi, trait qui se révélerait précisément dans le syndicalisme révolutionnaire.<sup>8</sup>

L'histoire du mouvement syndicaliste révolutionnaire belge était, il y a peu de temps encore, un domaine quasi inexploité. Dans un ouvrage sur le mouvement anarchiste en Belgique, Jan Moulaert a comblé cette lacune jusqu'à la première guerre mondiale.<sup>9</sup> En ce qui concerne le mouvement syndical révolutionnaire et indépendant avant 1914, il en arrive à la conclusion que celui-ci:

"constitue plutôt, par rapport à l'anarchisme, un "épiphénomène" et que s'il se montre souvent uni à lui par une étroite parenté, il en diffère sur des points essentiels. La tension entre l'aspiration révolutionnaire et le "réformisme" qui caractérise la pratique quotidienne du mouvement syndical, ainsi que l'éternel clivage entre les cadres et la base font plutôt du syndicalisme révolutionnaire une sorte "d'anarcho-réformisme"<sup>10</sup>.

Pour autant que nous sachions<sup>11</sup>, le seul noyau d'une certaine importance du syndicalisme révolutionnaire en Belgique après la première guerre mondiale se situait à Liège. C'était un des plus anciens bassins industriels du pays, qui

---

<sup>6</sup> Altena, 1989, 29-30; Van der Linden & Thorpe, 1990.

<sup>7</sup> Van der Linden & Thorpe, 1990, 1-24.

<sup>8</sup> Julliard, 1988, 30-31. Les valeurs liées à cette autonomie sont selon lui "*identité, solidarité, [et] résistance à l'oppression*".

<sup>9</sup> Moulaert, 1993; édité comme: Moulaert, 1995. La traduction française a paru l'année d'après: Moulaert, 1996.

<sup>10</sup> Moulaert, 1996, 333.

<sup>11</sup> Pour une revue exhaustive des sources consultées au cours de mes recherches, je renvoie à mon mémoire de licence (Ballon, 1995). Je me suis principalement appuyé sur la presse socialiste et révolutionnaire en Wallonie et à Bruxelles de l'époque, qui se trouve répertoriée

s'appuyait sur une solide tradition artisanale. Que ce soit ou non le fait du hasard, cette région était également depuis assez longtemps le centre du mouvement anarchiste.<sup>12</sup>

C'est pour cette raison qu'une étude du mouvement syndicaliste révolutionnaire liégeois pendant l'entre-deux-guerres nous a paru appropriée afin de clarifier - dans la mesure du possible - les deux questions théoriques que nous avons soulevées plus haut, à savoir le caractère soi-disant 'anachronique' du mouvement syndicaliste révolutionnaire et son 'contenu' anarchiste.

## 1. LA GÉNÈSE D'UN MOUVEMENT SYNDICALISTE RÉVOLUTIONNAIRE "BELGE"

Au cours des vingt années ayant précédé la Grande Guerre, deux noyaux syndicalistes révolutionnaires relativement importants firent leur apparition en Belgique: l'un dans la région minière de Charleroi et l'autre aux alentours de Liège. Ils se composaient de groupements d'ouvriers souvent déjà existants qui avaient comme point commun de refuser de se laisser absorber par la Commission Syndicale, organisation de coordination qui avait été fondée en 1898 par le Parti Ouvrier Belge (POB). La CGT française, combattant le militarisme et prônant la journée de huit heures et cela en toute indépendance à l'égard d'un parti quelconque, deviendra leur exemple de référence. Le noyau liégeois indépendant et révolutionnaire forma une fédération (elle s'appellera ultérieurement "union") qui regroupait alternativement des syndicats des travailleurs du bois, des mineurs, des mécaniciens, des métallurgistes, des boulangers, des bijoutiers-joailliers et encore d'autres catégories professionnelles.<sup>13</sup>

Vers 1906, l'état-major des syndicats socialistes belges entreprit - à l'instar de l'Allemagne - une centralisation du mouvement syndical. Les syndicats, auparavant fédérés de façon plutôt libre, se trouvèrent réunis dans des centrales, ensembles fort hiérarchisés et organisés par secteur industriel. Des

---

pour une partie dans Simon-Rorive, 1974. En plus, j'ai pu consulter les archives des instituts suivants: l'Institut Liégeois d'Histoire Sociale (ILHS), la Fondation André Renard (FAR), la Centrale Générale de Liège (CG), les Archives Joseph Jacquemotte (AJJ), l'Institut d'Histoire Ouvrière, Economique et Sociale (IHOES), les Archives de l'Etat à Bruxelles et à Liège, les Archives de la Ville de Bruxelles, l'Archief en Museum van de Socialistische Arbeidersbeweging (AMSAB), le Fonds d'Histoire du Mouvement Wallon (FHMW) et l'Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis (IISG).

<sup>12</sup> Voir e.a. Moolaert, 1995.

<sup>13</sup> Elle s'appela d'abord Fédération Neutre du Travail de Liège (1903), ensuite Fédération du Travail de Liège (1905) et plus tard Union des Syndicats de la Province de Liège (1910).

cotisations élevées furent imposées afin de financer des permanents, des caisses de chômage, une grève ou encore un travailleur malade. Radicalement opposée à ce développement, l'union indépendante liégeoise se déclara partisans du "fédéralisme". Ce fédéralisme était une sorte de variante du syndicalisme révolutionnaire. Il mettait en avant la structure fédérale originale du mouvement syndical comme étant l'idéal à poursuivre: il mettait l'accent sur l'autonomie des groupes et rejetait les cotisations élevées. Dans cette perception de l'organisation syndicale pouvaient se retrouver tant les syndicalistes révolutionnaires et certains anarchistes, qui considéraient le développement d'une bureaucratie syndicale comme une atteinte à l'esprit militant des syndicats, que les défenseurs des particularismes locaux, qui voyaient la centralisation comme une perte de contrôle de 'leur' syndicat.

En dépit de l'opposition assez vaste à la centralisation, les "fédéralistes" perdirent la partie. Vers 1908, l'échec de quelques tentatives d'expansion (entre autres en direction de Verviers et d'Anvers) et l'effacement – sous l'influence d'une répression judiciaire persistante – du noyau révolutionnaire de Charleroi provoquèrent l'isolement quasi total des "fédéralistes" ou syndicalistes révolutionnaires liégeois.<sup>14</sup> Même si le nombre de leurs adhérents augmenta de 204 en 1904 à 1650 en 1914, ils ne parvinrent pas à se développer autant que les centrales socialistes qui, après avoir vaincu la résistance initiale à la centralisation, prirent un essor de plus en plus grand. Au moment où éclate la première guerre mondiale, la plupart des syndicats des métallurgistes et des mineurs, principales catégories professionnelles dans la région liégeoise, s'étaient mêlés aux centrales socialistes.<sup>15</sup>

## 2. QUATRE SYNDICATS "FÉDÉRALISTES" SURVIVENT À LA GUERRE

Malgré une évolution plutôt défavorable, la première guerre mondiale ne signifie pas la fin des syndicalistes révolutionnaires liégeois. Dès la libération, quatre groupements syndicalistes révolutionnaires émergent: l'Union Professionnelle des Travailleurs du Bois, du Bâtiment et de l'Ameublement de Liège et environs, le Syndicat des Mécaniciens de Liège, le Syndicat Indépendant des Services Publics de Liège et le Syndicat des Ouvriers Ardoisiers de Liège.

---

<sup>14</sup>. On trouva plus tard des tendances à l'intérieur du mouvement socialiste syndicaliste qui s'inspiraient plus ou moins des conceptions syndicalistes révolutionnaires, mais celles-ci ne faisaient pas partie du mouvement syndicaliste révolutionnaire proprement dit. Voir e.a. Steinberg, 1970-71, 3-34; Mommen, 1980, 214-215.

<sup>15</sup>. Leclercq & Musin, 1997, 36-40; Moulart, 1995, 301-339, 384-396; Devreese, 1977, 270-282; Union des Syndicats de la Province de Liège, 1912; *L'Action Ouvrière* (1913-1914).

Nous disposons de peu d'informations concrètes à propos de leurs effectifs, de leur organisation interne etc., mais pour autant que nous sachions, la guerre n'a pas affaibli ces syndicats. Au total, ils ont pu compter sur quelque 2000 membres pendant les premières années d'après-guerre.

L'Union Professionnelle des Travailleurs du Bois, du Bâtiment et de l'Ameublement de Liège et environs fut fondée à la fin du dix-neuvième siècle. Dès avant la guerre, elle était le protagoniste de l'union syndicaliste révolutionnaire liégeoise. Ses membres avaient augmenté, passant de moins de 600 membres en 1914 à 1016 en 1920. Après la première guerre mondiale elle s'étendit au bâtiment, tout en restant prédominante dans le secteur de l'ameublement où elle avait ses racines. Dans les nombreux ateliers de meubles à Liège et aux alentours, elle comptait sur une base solide de menuisiers, ébénistes et sculpteurs 'qualifiés' et d'ouvriers aux machines 'non qualifiés'. Dans le secteur du bois, l'Union Professionnelle des Travailleurs du Bois l'emportait aisément sur la centrale socialiste liégeoise, qui ne suscitait de l'intérêt qu'auprès d'un nombre limité de charpentiers.<sup>16</sup>

Le Syndicat des Mécaniciens de Liège pouvait se vanter d'un passé prestigieux; ainsi, il aurait joué dans la région de Liège un rôle de catalyseur lors de la grève générale pour le suffrage universel de 1893. Le syndicat rassemblait entre autres des tourneurs, des fraiseurs, des ajusteurs et des mouleurs travaillant dans de petits ateliers ainsi que dans de grandes entreprises, comme l'aciérie Espérance-Longdoz et la manufacture d'armes FN de Herstal. Au second semestre de l'année 1923, le syndicat des mécaniciens comptait au moins 390 membres, contre au moins 406 en 1910. Il est vrai qu'en 1923, les effectifs des syndicats étaient généralement moins élevés qu'immédiatement après la guerre. De toute façon, ce groupement pâlisait devant la puissante centrale socialiste des métallurgistes avec ses milliers de membres et il lui était quasi impossible d'entreprendre de son propre chef l'une ou l'autre action syndicale. C'est probablement une des raisons pour lesquelles ce syndicat s'est consacré plus que les autres syndicats indépendants à la propagande syndicaliste révolutionnaire.<sup>17</sup>

Le Syndicat Indépendant des Services Publics, fondé en 1911, comptait en 1922 au moins 132 membres, parmi lesquels bon nombre de femmes. Ce groupement recrutait ses membres parmi le personnel le moins qualifié de la

---

<sup>16</sup> *L'Action Ouvrière*, II, 5 (1 mai 1914); *Revue du Travail*, XXI, 9 (15 mai 1920), 605; *Le Proletaire* (13 nov 1920); CG, Fonds François Van Belle (FFVB), dossier 1920; Centrale Générale des Travailleurs du Bâtiment, Ameublement et des Industries diverses. Section régionale de Liège-Waremme, *Rapports et bilan pour l'année 1921* (CG, FFVB); Bondas, 1955, 312-318; Moulaert, 1995, 392-393.

<sup>17</sup> "Une organisation à base fédéraliste - Sa vie - Son oeuvre", *Drapeau Rouge*, 48 (26 août 1922); *Travail* 24 (nov 1923); Haagen & Soubry, 1990, 307-323; Bondas, 1955, 210-212.

fonction publique: les concierges, le personnel de crèches, les fossoyeurs, les éboueurs, les balayeurs, les jardiniers, etc. Les contremaîtres étaient statutairement exclus du syndicat. D'ordinaire le personnel des services publics ne faisait pas la grève, et le Syndicat Indépendant des Services Publics ne faisait pas exception à cette règle. Lorsque le syndicat avait l'une ou l'autre question ou proposition à formuler, il envoyait un délégué auprès d'un supérieur. Au bout d'un certain temps, des commissions consultatives furent instaurées dans lesquelles siégeaient les syndicats. Le vice-président de la commission consultative des ouvriers communaux était issu du syndicat indépendant, ce qui témoignait quand même d'une certaine importance du syndicat auprès de cette catégorie de travailleurs communaux. L'indépendance caractérisant le syndicat des services publics pouvait constituer tantôt un avantage et tantôt un inconvénient. D'une part, le syndicat ne pouvait exercer de pression sur une famille politique représentée au collège des échevins, quoique certaines sources fassent état de bons contacts entre le syndicat révolutionnaire et quelques conseillers municipaux (dissidents?) du POB. D'autre part, ce syndicat donnait l'impression de moins souffrir (au niveau des effectifs) des changements subis au sein de la coalition par rapport à un syndicat politiquement dépendant, dont le parti-mère était relégué sur les bancs de l'opposition.<sup>18</sup>

Pour pouvoir estimer le nombre d'adhérents du Syndicat des Ouvriers Ardoisiers, vraisemblablement très modeste, les chiffres font défaut. Selon toute apparence, celui-ci était constitué d'un groupement d'ardoisiers-couvreurs qui ramonaient également les cheminées. Il s'agissait de saisonniers non qualifiés, qui étaient "*les ouvriers les plus mal payés et les plus mal traités de tout le bâtiment*". Le Syndicat des Ouvriers Ardoisiers semblait encore avoir l'esprit des mini-syndicats de l'avant-guerre, qui ne comprenaient qu'un seul groupe professionnel. Il n'était pas dans ses intentions de fusionner avec l'Union Professionnelle des Travailleurs du Bois qui recrutait, elle aussi, dans la construction.<sup>19</sup>

Le syndicalisme révolutionnaire liégeois de l'après-guerre trouvait donc ses partisans tant parmi les travailleurs manuels qualifiés que parmi les non qualifiés, qui le plus souvent ne faisaient pas partie de ce qu'on appelle généralement le 'prolétariat industriel'. La plus grande partie travaillait en petits groupes: des ateliers, des services municipaux, des chantiers...

---

<sup>18</sup>. *L'Action Ouvrière*, I, 5 (1 oct 1913); II, 1 (1 janv 1914); *Travail*, 3 (oct 1921); 11 (mai 1922); 20 (mars 1923); 44 (août 1925); 54 (juillet 1926); 80 (sept 1928); "Mise au point", *Travail*, 61 (févr 1927); "1907-1927", *Travail*, 70 (nov 1927).

<sup>19</sup>. *Travail*, 2 (sept 1921); *Le Prolétaire* (22 sept 1928).

### 3. UN REGROUPEMENT PÉNIBLE

Au départ, les quatre syndicats subsistants éprouvèrent des difficultés à trouver leur place dans la nouvelle constellation idéologique et sociale de l'après-guerre. Ils hésitaient à se présenter en tant qu'union syndicaliste révolutionnaire. Cela devait en partie provenir du rapprochement qui survint après la révolution russe entre communistes, syndicalistes révolutionnaires, anarchistes, socialistes radicaux et antimilitaristes et de la confusion qui en résulta. Au niveau international, des négociations étaient en cours au sujet de l'affiliation des confédérations syndicalistes révolutionnaires à la Troisième Internationale communiste et à l'Internationale Syndicale Rouge.<sup>20</sup> En Belgique, différents journaux et groupements apparurent, rassemblant anarchistes, marxistes et syndicalistes révolutionnaires qui avaient en commun leur enthousiasme pour la révolution russe.<sup>21</sup> Ainsi, le syndicaliste révolutionnaire liégeois J.P. Voos, rédacteur avant la guerre du journal de l'Union des Syndicats de Liège, siégeait début 1921 au conseil d'administration local des *Amis de l'Exploité*, groupe de tendance communiste.<sup>22</sup>

Mais à côté de ce rapprochement révolutionnaire, il y avait aussi, et surtout, l'énorme succès que connaissait le mouvement socialiste 'réformiste' et centraliste. Le POB fit son entrée dans un gouvernement d'union nationale et obtint le suffrage universel pour les hommes ainsi qu'une extension sensible du droit de grève. Parallèlement, la Commission Syndicale mit en oeuvre un plan d'action pour une amélioration immédiate des conditions de vie, dont notamment la journée de huit heures et l'introduction d'un salaire minimum. Enfin, les caisses de chômage des syndicats furent grassement subventionnées par un Fonds National de Crise, instauré par l'Etat. Etant donné le taux de chômage très élevé après la guerre et le fait que les caisses syndicales étaient les seules instances à offrir une indemnité de chômage, cette mesure gouvernementale constituait un atout important pour les syndicats, a fortiori pour les syndicats socialistes disposant de caisses relativement puissantes. Il s'ensuivit une ruée vers le mouvement syndical socialiste. Dans la province de Liège, son effectif grimpa en flèche, passant de 18.178 membres en 1914 à 114.133 en 1920.<sup>23</sup>

Le succès socialiste a certainement eu une influence sur les syndicalistes révolutionnaires de Liège. Les voix qui plaidaient en faveur d'une fusion avec

---

<sup>20</sup>. Voir e.a. Thorpe, 1989; et Thorpe, 1990, 237-260.

<sup>21</sup>. De Beule, 1980, 43.

<sup>22</sup>. *L'Exploité* (1920-1921); Moulaert, 1993, 363, 371.

<sup>23</sup>. Nauwelaerts, 1973, 343-376; Vanthemsche, 1994, 29; Flagothier-Musin, 1985, 129; Messiaen & Musick, 1997, 49-51; Vanthemsche, 1989.

le mouvement syndical socialiste ne devaient jamais trouver de majorité.<sup>24</sup> Cependant, les syndicats révolutionnaires furent obligés de s'adapter tout bien que mal au modèle syndical socialiste tant combattu avant la guerre. Ils mirent sur pied des caisses de chômage – encore très modestes – qui étaient affiliées au Fonds National de Crise, engagèrent un permanent et cherchèrent à mieux coordonner l'action syndicale.

L'Union Professionnelle des Travailleurs du Bois semblait même répondre aux mots d'ordre de la Commission Syndicale. Tout comme les centrales socialistes à travers le pays, le syndicat indépendant mena, début 1919, une grève générale dans le secteur du meuble liégeois en revendiquant la journée de huit heures, une augmentation de salaire, l'introduction d'un salaire minimum et la suppression du travail aux pièces.<sup>25</sup> Après la réussite – du moins en grande partie – de cette grève, l'Union Professionnelle des Travailleurs du Bois suivit la voie du mouvement socialiste vers la concertation et les conventions collectives. En septembre 1919 et en février 1920, le syndicat et l'organisation patronale locale concluaient deux conventions qui consistaient en de nouvelles augmentations salariales.<sup>26</sup> Le 30 juin 1920, un délégué du syndicat révolutionnaire faisait son entrée au Comité Paritaire National du Bois et de l'Ameublement qui avait été créé sous l'impulsion du gouvernement afin de mettre au point des conventions collectives entre les représentants des syndicats et des patronats.<sup>27</sup> Lorsque sévit la récession économique, en 1921, les salaires en vigueur dans le secteur de l'ameublement liégeois furent diminués à la suite de l'intervention du Comité Régional d'Arbitrage de Liège reconnu tant par les employeurs que par l'Union Professionnelle des Travailleurs du Bois.<sup>28</sup> Le seul élément divergent par rapport aux socialistes était le fait que l'Union Professionnelle des Travailleurs du Bois plaidait pour l'introduction

---

<sup>24</sup>. En juin 1919, les mécaniciens rejetèrent à la majorité des voix une proposition de fusionnement avec la centrale socialiste. Vers la fin de 1921, il courut des bruits sur une fusion possible entre le Syndicat Indépendant des Services Publics et la centrale socialiste. Une telle fusion n'eut pas lieu, quoique les travailleurs de l'Hospice Civil de Liège et les chauffeurs des écoles municipales aient déjà transité du syndicat indépendant à la centrale avant 1920. Enfin, lors du congrès national de l'Union Centrale socialiste des Travailleurs du Bois en juin 1919, il fut stipulé "sur la demande de Liège" qu'on accorderait aux nouvelles sections un délai de cinq ans en matière d'adhésion obligatoire au POB – une invitation manifeste envers l'Union Professionnelle des Travailleurs du Bois, qu'elle n'accepta pourtant pas non plus. Bondas, 1955, 211; *Revue du Travail*, XX, 7 (15 juin 1919), 513-514; *Travail*, 6 (janvier 1922), 11bis (juin 1922).

<sup>25</sup>. *L'Exploité* (9 févr 1919); *Le Peuple* (11 févr 1919); *Travail*, 2 (sept 1921), 14 (sept 1922).

<sup>26</sup>. *Revue du Travail*, XX, 15 (15 oct 1919), 1041, XXI, 9 (15 mai 1920), 605.

<sup>27</sup>. *Revue du Travail*, XXI, 17-18 (15-30 sept 1920), 1157-1162.

<sup>28</sup>. *Revue du Travail*, XXI, 4 (avril 1921), 377-378, XXI, 5 (mai 1921), 497-500, XXII, 6 (juin 1921), 597, 620-621.

d'un indice pondéré au lieu du simple indice pour ramener les salaires à leur niveau d'avant-guerre.<sup>29</sup>

#### 4. UNE NOUVELLE UNION SYNDICALISTE RÉVOLUTIONNAIRE

Sur le plan national et international, il faut attendre 1921 pour voir apparaître dans le camp révolutionnaire de nouvelles lignes de rupture idéologiques. La Troisième Internationale avait abandonné l'idée d'un pilier syndical propre et imposait aux militants communistes de s'en tenir aux syndicats 'réformistes' et de les 'noyauter'. L'Internationale Syndicale Rouge ne pouvait être davantage développée. Un certain nombre de confédérations syndicalistes révolutionnaires créèrent ultérieurement leur propre Internationale syndicaliste révolutionnaire.<sup>30</sup> En Belgique, le mouvement anarchiste (décimé après la guerre) édita en 1921 son propre journal national<sup>31</sup> et quelques groupes et partis communistes se rassemblèrent au sein d'un Parti Communiste unifié (PC), qui était fortement soumis à la puissance de la Troisième Internationale.<sup>32</sup> De leur côté, les syndicats indépendants liégeois se présentèrent à nouveau en 1921 en tant que syndicalistes révolutionnaires. Une nouvelle Union des Syndicats Indépendants de la Province de Liège, une nouvelle Maison coopérative des Syndicats et un nouveau mensuel, le *Travail*, virent le jour.

Dans ce mensuel, où prévalaient le langage coloré et les considérations moralisatrices plutôt que la richesse théorique, on s'attaquait principalement au militarisme, à l'emprise exercée par la politique sur le mouvement syndical et à l'organisation capitaliste de la société. Le "socialisme réformiste" ainsi que le "communisme autoritaire" étaient rejetés; il y avait un peu plus d'affinité avec l'anarchisme. Certains leaders de l'union – surtout des mécaniciens – étaient d'ailleurs des anarchistes ou des sympathisants anarchistes.<sup>33</sup> Mais malgré cette influence ou cette contiguïté, il était évident que l'union liégeoise ne pouvait être qualifiée d'anarchiste. En fait, elle avait très peu de contacts avec ce mouvement. A cet égard, il est significatif de remarquer que lors du deuxième congrès de l'Union Anarchiste de Belgique (1923), où il fut débattu des activités des anarchistes à l'intérieur du mouvement syndical, les participants – principalement liégeois – ne signalèrent pas une seule fois l'union

---

<sup>29</sup>. Au sujet des points de vue syndicaux sur l'indice, voir e.a. Scholliers, 1985.

<sup>30</sup>. Thorpe, 1989, 210-252.

<sup>31</sup>. Karolinski, 1983, 12.

<sup>32</sup>. Voir e.a. Michielsen, 1973; CHEMA, 1980; Liebman, 1963; Renard, 1967.

<sup>33</sup>. *L'Emancipateur* (1921-1922); *Travail* (1921-1930); Karolinski, 1983, 13-14, 32-38; De Lannoy, 1993, 139-143.

révolutionnaire liégeoise.<sup>34</sup> Dans un article du journal le *Travail* datant de 1923, la réelle hétérogénéité des sympathies politiques des adhérents de l'union fut mise en évidence. Il traita successivement des membres "corporatistes", "neutres", "socialistes", "communistes" et "anarchistes" de l'union. Les syndicalistes révolutionnaires liégeois cherchaient à dépasser cette hétérogénéité par une tendance ouvriériste très marquée, qui ne voulait pas de 'non ouvriers' tels que les bureaucrates syndicaux ou les politiques. Cette aspiration très prononcée à "l'autonomie ouvrière" était au centre de la doctrine de l'union: seul un syndicat politiquement indépendant, ayant un but révolutionnaire et organisé sur base fédéraliste peut assurer cette autonomie.<sup>35</sup>

A cause de ce durcissement de profil, les syndicalistes révolutionnaires de Liège s'éloignaient du mouvement syndical socialiste. En 1921, celui-ci avait déjà dépassé le sommet de sa gloire. L'élan de l'après-guerre avait été rompu, une récession économique s'annonçait et l'on commençait à rogner sur les acquis sociaux récents. Le POB et les syndicats socialistes, qui avaient énormément misé sur leurs objectifs d'avant-guerre pour les voir réalisés pratiquement d'un seul coup après l'armistice, se trouvaient maintenant amenés à adopter une attitude purement défensive. Au niveau de l'action syndicale, la concertation devenait le nouvel objectif à atteindre, les grèves n'étant plus utilisées qu'en dernier recours.<sup>36</sup> L'union syndicaliste révolutionnaire liégeoise ne suivit pas cette orientation. Il n'était plus question d'une fusion éventuelle avec le mouvement syndical socialiste. Les syndicalistes révolutionnaires de Liège tournèrent leur regard vers une partie des ouvriers, membres ou non du POB, qui paraissaient radicalisés et qui rejetaient la prudence du POB.

La fameuse grève d'Ougrée-Marihaye (juste en dehors de Liège), en 1921, au cours de laquelle, pour la première fois après la guerre, la 'base' du mouvement négligea en masse les mots d'ordre de l'état-major des centrales socialistes, sembla indiquer qu'il existait ici un potentiel réel.<sup>37</sup> Après l'échec

---

<sup>34</sup>. *L'Emancipateur*, 30 (15 avril 1923).

<sup>35</sup>. "Ce que nous devons être", *Travail*, 4 (nov 1921); "Orientation syndicale", *Travail*, 23 (oct 1923).

<sup>36</sup>. Lehouck, 1987, I, 5-7, II, 5-6; Brepoels, 1988, 99-107; Luyten, 1995, 23-42.

<sup>37</sup>. La presse socialiste et 'bourgeoise', quant à elle, présentait la grève d'Ougrée-Marihaye comme le travail des "noyauteurs communistes". Bien que le leader de la grève, Julien Lahaut, ne fût pas encore membre du PC - il le deviendrait seulement en 1923 -, on n'en finissait pas de lui reprocher d'être communiste. Ainsi, un meeting organisé par l'union syndicaliste révolutionnaire de Liège pour protester contre la condamnation à mort des anarchistes Sacco et Vanzetti, en pleine période de désordre à Ougrée-Marihaye, fut accueilli par la presse peu scrupuleuse comme "la première manifestation communiste en Belgique". Ironiquement, c'est la seule fois que les syndicalistes révolutionnaires de Liège ont jamais fait parler d'eux dans la presse nationale. "Une manifestation communiste à Liège", *La Meuse*, 29 oct 1921; "Un meeting communiste", *L'Express*, 29 oct 1921; "Echo", *L'Express*, 30-31 oct 1921;

complet de la grève, le meneur, Julien Lahaut, et quelques partisans furent exclus de la centrale socialiste. Il est intéressant de remarquer que ces dissidents reprurent alors la tradition 'fédéraliste' de résistance aux centrales socialistes. Ils se réunirent en une Union des Métiers de Seraing – un nom qui rappelait un syndicat local ayant agi contre la politique de centralisation du POB avant la guerre – et ils s'affilièrent à la caisse de solidarité du Syndicat des Mécaniciens de Liège. Tant la presse socialiste que la presse communiste répondirent de manière très négative à cette orientation "fédéraliste" de Lahaut et des siens.<sup>38</sup> Mais même au sein du Syndicat des Mécaniciens, on s'insurgea contre l'intégration du groupement serésien d'exclus, qui pesait sans doute sur la caisse de chômage naissante du syndicat.<sup>39</sup> Lahaut fonda alors en décembre 1922 un véritable syndicat sécessionniste, le Syndicat des Chevaliers du Travail. Celui-ci parvint à attirer 3 à 5000 mineurs et métallurgistes et adhéra à la Fédération des Chevaliers du Travail, une fédération minière dissidente de Charleroi.<sup>40</sup> L'année suivante, Lahaut ainsi que son syndicat se rapprochèrent du camp des communistes. Ils restèrent cependant en marge (le PC les qualifiait d'anarcho-réformistes<sup>41</sup>) et ils gardèrent le contact avec les syndicalistes révolutionnaires liégeois.

## 5. FORMATION D'UN FRONT RADICAL

Ces derniers continuaient à se radicaliser. Dans le contexte de la "réaction bourgeoise" qui se concrétisait au niveau national par la formation du gouvernement conservateur Theunis (décembre 1921), et sur le plan international

---

"Une manifestation communiste à Liège", *La Gazette de Liège*, 29 oct 1921; "Le mouvement gréviste à Liège", *La Dernière Heure*, 30 oct 1921; "L'agitation au pays de Liège", *La Dernière Heure*, 31 oct 1921; *La Libre Belgique*, 30 oct 1921; Steinberg, 1975, 5-6.

<sup>38</sup> "La scission syndicale au pays de Liège", *Le Prolétaire*, 24 juin 1922; "Sur la pente de la décomposition", *Le Prolétaire*, 27 mai 1922; "La crise syndicale au pays de Liège", *Drapeau Rouge*, 1 juillet 1922; "La scission syndicale au pays de Liège", *Drapeau Rouge*, 22 juillet 1922; "Après la scission syndicale à Seraing", *Drapeau Rouge*, 12 août 1922; "Une organisation", *Drapeau Rouge*, 26 août 1922; "Fausse conception", *Drapeau Rouge*, 2 sept 1922.

<sup>39</sup> "La grève d'Ougrée-Marhay", *Travail*, 10 (avril 1922); "Mauvaise humeur", *Travail*, 12 (juillet 1922); *Travail*, 13 (août 1922), 14 (sept 1922), 16 (nov 1922).

<sup>40</sup> *Rapport de la Fédération Nationale des Chevaliers du Travail de Belgique, section de l'ISR, présenté à la C.E. de l'ISR par l'intermédiaire du bureau latin*. 1924. (AJJ, Papiers IC, dossier B 28); *Rapport Le mouvement syndical en Belgique* (AJJ, Papiers IC, dossier B 25). Des liens éventuels entre les Chevaliers du Travail de Charleroi et le noyau syndicaliste révolutionnaire carolorégien d'avant la guerre sont très incertains, voir Moulaert, 1995, 301-302.

<sup>41</sup> [Ducarme], *Rapport de la Fédération Nationale des Chevaliers du Travail de Belgique*, 1924 (AJJ, Papiers IC, dossier B 28); *Rapport Le mouvement syndical en Belgique* (AJJ, Papiers IC, dossier B 25); CHEMA, 1980, 59-61.

par la prise de pouvoir de Mussolini en Italie (1922), le journal *Travail* annonça un véritable "travail d'épuration" au sein de l'union. Selon lui, il était grand temps d'en finir avec les "idées vieilles et corporatistes" d'un certain nombre d'adhérents. Fin 1922, signe de novation, une assemblée générale changea le nom de l'union en Union des Syndicats Fédéralistes de la Province de Liège.<sup>42</sup> Après un certain temps, les quatre syndicats ajoutèrent eux aussi le terme "fédéraliste" à leur nom. Les éléments plus radicaux – surtout des travailleurs du bois et des mécaniciens – semblèrent dès lors gérer l'union. Le syndicat plus modéré du personnel des services publics ne se faisait guère entendre durant cette période et celui des ardoisiers disparaissait pour de bon du journal *Travail* au cours de l'année 1924.<sup>43</sup>

La guerre froide, qui avait jusqu'alors régné entre l'union fédéraliste et les centrales socialistes, se transforma en guerre ouverte. Les syndicats révolutionnaires des travailleurs du bois et des mécaniciens entamèrent des campagnes qui mettaient en cause la politique 'lâche et perfide' de paix sociale des "ronds de cuir" des centrales socialistes. Ces campagnes ne rapportèrent pas vraiment de nouveaux membres aux syndicalistes révolutionnaires; ces derniers durent au contraire constater – et avec eux quasi tout le mouvement syndical dans ces années – que leur nombre d'adhérents ne cessait de diminuer. Cependant, par la voix de son hebdomadaire *Le Prolétaire*, le mouvement syndical socialiste liégeois se montra très irrité par la critique révolutionnaire. Le journal consacra, principalement en 1924, beaucoup d'énergie (et de prose injurieuse) à l'union syndicaliste révolutionnaire, signe que les dirigeants du syndicat socialiste redoutaient l'accueil favorable que les campagnes des syndicats fédéralistes recevaient ou pourraient recevoir.

Au cours de ces années, l'union révolutionnaire noua des contacts avec pratiquement tous les autres mouvements syndicaux qui avaient pour fondement le principe de la lutte des classes tout en étant indépendants et/ou critiques vis-à-vis du mouvement syndical socialiste. Il s'agissait de groupements (syndicalistes révolutionnaires?) plutôt obscurs comme l'Union des Métiers d'Awirs et le Syndicat Fédéraliste de Beyne-Heusay ou les syndicats indépendants des travailleurs du bois de Bruges, de Gand et probablement

---

<sup>42</sup>. "Une réponse", *Travail*, 13 (août 1922); *Travail*, 14 (sept 1922), 15 (oct 1922).

<sup>43</sup>. En 1928, la Centrale Générale socialiste de Liège signalait qu'elle avait pris en main la cause des ardoisiers. Il faut attendre 1937 avant de retrouver quelques informations à propos de ce groupe professionnel. Fin 1937, 36 ardoisiers s'étaient affiliés à la centrale, et 39 un an plus tard. Nous ignorons si ces chiffres diffèrent de quelque façon que ce soit du nombre d'ardoisiers que le syndicat indépendant avait jamais comptés. *Le Prolétaire*, 22 sept 1928, 4 août 1928; Exercice 1928 (CG, FFVB, dossier 1928); Rapport général pour l'exercice 1938 (CG, FFVB, dossier 1938), 20.

de Gramont<sup>44</sup>, mais aussi de syndicats plus grands qui opéraient en marge du mouvement syndical socialiste, comme par exemple la Fédération de la Laine Peignée de Verviers, qui en 1920 avait été exclue de la Centrale du Textile socialiste pour avoir refusé de signer une certaine convention collective<sup>45</sup>, la Centrale bruxelloise du Bois et du Bâtiment qui selon le PC était fort 'noyauté' par celui-ci et qui constituait en tout cas un élément radical au sein de la centrale nationale<sup>46</sup>, et les Chevaliers du Travail de Seraing et de Charleroi dont il a déjà été fait mention.

L'union révolutionnaire de Liège avait des points communs avec toutes ces organisations: un caractère indépendant, une structure fédéraliste, un idéal révolutionnaire ou une prise de position radicale. Toutefois, avec la plupart d'entre elles, et certainement avec les grands syndicats, il y avait d'importants points de divergence, dont principalement l'appartenance au parti et la forme de son organisation. Ainsi, l'idée de fonder une Confédération Générale (ou Nationale) du Travail, présente de manière latente pendant ces années à l'union liégeoise<sup>47</sup>, fut abandonnée.

Néanmoins, un rapprochement se profilait entre les différents syndicats, apparemment à l'initiative des Chevaliers du Travail communistes ou 'communistes'. En conséquence, à l'occasion des projets de loi Moyersoen et Devèze qui toléraient toute une série d'exceptions à la journée de huit heures, un accord de coopération entre les mouvements syndicaux communistes et indépendants vit le jour. Le 3 février 1924, une assemblée se réunit dans la Maison du Peuple des Chevaliers du Travail de Seraing. Selon une source d'extrême-droite<sup>48</sup>, y étaient représentés: la Fédération Nationale des Chevaliers du Travail, le Comité de Défense de Seraing (un comité de secours du temps de la grève à Ougrée-Marihaye), les Cardeurs de Verviers (peut-être l'importante Fédération de la Laine Peignée, vu le nombre de 4000 adhérents mentionné), le Syndicat des Mécaniciens de Liège, l'Union Professionnelle des Travailleurs du Bois et quelques petits groupes de verriers et d'ex-mineurs indépendants ou s'associant

---

<sup>44</sup> Avec lesquelles le syndicat révolutionnaire des travailleurs du bois de Liège formait la Fédération Nationale Indépendante des Travailleurs du Bois. *Travail*, 27 (mars 1923), 28 (avril 1923).

<sup>45</sup> *Drapeau Rouge*, 13 janv 1923, 21 avril 1923. Cette fédération aurait compté environ 4500 membres en 1923. Les syndicats du textile de Verviers avaient depuis toujours louvoyé entre l'indépendance et l'adhésion au POB. Aussi traditionnelles étaient les tentatives vaines des syndicalistes révolutionnaires liégeois afin de faire passer les Verviëtois dans leur camp. Voir Moulaert, 1995, 326-328, 393.

<sup>46</sup> Plus tard, celle-ci est devenu la Centrale Générale. Le chef de file radical de la section bruxelloise était Emile Marchand.

<sup>47</sup> *Travail*, 11 bis (juin 1922); "Le syndicalisme fédéraliste", *Travail*, 20 (mars 1923).

<sup>48</sup> Dossier *Pendant que les bourgeois digèrent...* (IHOES).

aux Chevaliers du Travail. Un Comité d'Action Intersyndical fut fondé, qui avait non seulement pour objet de coordonner les actions contre les projets de loi Moyersoen-Devèze (il était fait allusion à une grève générale), mais aussi de fonctionner comme une sorte de lien entre tous les syndicats qui prônaient la lutte des classes tout en restant en dehors de la Commission Syndicale.<sup>49</sup>

Le POB coupa immédiatement l'herbe sous le pied du Comité d'Action en stoppant, avec l'aide des chrétiens-démocrates, les projets de loi susmentionnés et cela avant même qu'ils ne soient soumis au vote.<sup>50</sup> Ceci ne constitua pourtant pas la raison majeure de l'échec final du Comité d'Action Intersyndical. Le syndicat de Verviers refusa de s'y affilier de sorte que l'ascendant des syndicats communistes ou 'communisants' sur les indépendants devint trop grand. En outre, le PC usait de plus en plus de son influence<sup>51</sup> et tentait de transformer le Comité d'Action en une organisation centralisée s'appuyant sur des cellules syndicales régionales.<sup>52</sup> De plus, quelques petits syndicats sécessionnistes se joignirent au Comité d'Action et celui-ci commença à avoir des problèmes avec le point de vue officiel du PC qui réclamait une politique syndicale unitaire. Il n'est pas impossible que le différend à ce propos, opposant les Chevaliers du Travail aux membres du PC qui étaient plus fidèles à Moscou, ait marqué le coup de grâce pour le Comité d'Action, qui semblait en être arrivé à sa dernière réunion en juin 1924.<sup>53</sup> Les Liégeois allèrent dès lors chercher leurs compagnons de pensée au-delà des frontières: peu après l'éclatement du Comité d'Action, le journal *Travail* publiait pour la première fois un message émis par l'Internationale syndicaliste révolutionnaire.<sup>54</sup>

---

<sup>49</sup>. "Fondation d'un comité d'action intersyndical", *Drapeau Rouge*, 7 févr 1924; "Action Intersyndicale", *Travail*, 27 (mars 1924).

<sup>50</sup>. Höjer, 1946, 138.

<sup>51</sup>. Par exemple, 5 des 6 conférenciers présents lors des meetings du Comité d'Action dont nous avons parlé étaient membres du PC: Julien Lahaut, Léon Lesoil, François Ducarme (en plus tous trois leaders des Chevaliers du Travail), Joseph Jacquemotte et War Van Overstraeten. Le sixième locuteur, Clément Winkin, des travailleurs du bois de Liège, était lui aussi au moins 'communisant' et avait milité auparavant auprès de la Centrale bruxelloise du Bois et du Bâtiment. "L'attaque réactionnaire", *L'Exploité*, 15 juin 1921; "Comité d'Action Intersyndical", *Drapeau Rouge*, 19 févr 1924; *Drapeau Rouge*, 8 mars 1924; *Travail*, 22bis (juillet 1923), 24 (nov 1923), 25 (janv 1924), 26 (févr 1924); *Le Prolétaire*, 27 sept 1924.

<sup>52</sup>. Dans un document interne, le parti râlait contre le 'manque d'organisation' du Comité d'Action, qui se trouvait "paralysé par la participation de quelques petits syndicats indépendants de Liège qui maintiennent une mentalité apolitique, qui ne comprennent pas les objectifs du Comité d'Action et qui ont peur d'être absorbés par le Parti Communiste". PCB. Commission Syndicale. Rapport sur la situation syndicale en juin 1924 (AJJ, Papiers IC, dossier B 28).

<sup>53</sup>. PCB. Commission Syndicale. Rapport sur la situation syndicale en juin 1924 (AJJ, Papiers IC, dossier B 28), "Manoeuvre moscoute", *Le Prolétaire*, 19 juillet 1924.

<sup>54</sup>. *Travail*, 32 (août 1924).

## 6. CONFRONTATIONS DÉCISIVES

La radicalisation des Liégeois se faisait aussi ressentir dans la pratique syndicale quotidienne. Immédiatement après la guerre, ils avaient accepté les nouveaux avantages sociaux qui menaient à la pacification sociale. A présent qu'on rognait sur ces acquis, les syndicalistes révolutionnaires liégeois rejetaient aussi la paix sociale. Ils protestaient violemment contre le contrôle renforcé et contre des retenues sur les subventions du Fonds National de Crise et enfin, ils refusaient toute allocation de l'Etat. Ceci conduisit à un nouvel affaiblissement des caisses déjà modestes des syndicats révolutionnaires.<sup>55</sup> Lorsque les employeurs poussèrent les délégués syndicaux du comité paritaire national à accepter des dérogations à l'indexation en temps de crise, et que les travailleurs du bois de Liège s'y virent de plus en plus isolés, ces derniers s'en retirèrent définitivement en janvier 1924. Ils se déclaraient désormais adversaires radicaux des commissions paritaires.<sup>56</sup> Contrairement à ce qui semblait être le cas dans les centrales socialistes, la concertation sociale et l'intervention de l'Etat restaient pour les Liégeois des moyens et non des fins.

Par son refus de s'accommoder de la concertation nationale, le syndicat fédéraliste des travailleurs du bois liégeois entra en conflit avec la fédération locale des patrons qui soutenait bel et bien le jugement national. Un compromis semblait impossible: le syndicat des travailleurs du bois devait faire face à une diminution du nombre d'adhérents et à la 'dégradation' continue du métier alors que le patronat de son côté ne pouvait pas vraiment compter sur la solidarité de ses membres. En somme, les deux camps souhaitaient montrer qu'ils n'avaient pas froid aux yeux. Finalement, le conflit mena à un lock-out général dans l'ameublement liégeois. D'après l'organisation patronale, 35 ateliers fermèrent leurs portes et environ cinq cents ouvriers furent congédiés. La *Revue du Travail*, le journal du Ministère du Travail, produisit le chiffre de 200 ouvriers au chômage dont environ 174 à 180 auraient été membres du syndicat révolutionnaire, 10 de la centrale socialiste, 5 du syndicat chrétien et 5 à 10 seraient non syndiqués.<sup>57</sup>

Le lock-out dura du 26 janvier 1924 au 25 mars 1924: une guerre d'usure financière. Pour le syndicat révolutionnaire, c'était la catastrophe. Les dons

---

<sup>55</sup>. "La canalisation", *Travail*, 25 (janv 1924); "Attitude des syndicats devant le projet ministériel concernant les caisses de chômage", *Travail*, 36 (déc 1924); *Le Proletaire*, 16 oct 1926.

<sup>56</sup>. "Fragilité et danger des conventions", *Travail*, 24 (nov 1923); "Les commissions paritaires", *Travail*, 28 (avril 1924).

<sup>57</sup>. "Lock-out dans l'ameublement", *Travail*, 38bis (mars 1925); "Après le lock-out", *Travail*, 41 (mai 1925); *Revue du Travail*, XXVI, 2 (févr 1925), 262; 3 (mars 1925), 489; 4 (avril 1925); Rapport moral (CG, FFVB, dossier 1925).

décevants de l'extérieur et les maigres réserves en trésorerie amenèrent les syndiqués au travail à payer cher pour pouvoir assurer aux chômeurs une indemnité probablement modeste. Le 30 mars, les travailleurs du bois indépendants reprirent le travail sans avoir obtenu le moindre résultat. Le syndicat se dépeuplait. Quelques ouvriers passèrent à la centrale socialiste, mais la majorité n'adhéra plus à aucun syndicat.<sup>58</sup>

Tous deux conscients de l'affaiblissement de leur position, la centrale socialiste et le syndicat révolutionnaire, qui en 1924 se haïssaient toujours profondément, entamèrent l'année suivante des négociations à propos d'une fusion éventuelle. Il fut convenu que les membres du syndicat indépendant des travailleurs du bois pourraient se joindre à la centrale socialiste sans être obligés d'adhérer au POB, ce qui était en principe la règle. On se disait que la centrale liégeoise pourrait renforcer la centrale bruxelloise dans son opposition radicale à l'intérieur de la centrale nationale.<sup>59</sup> Cette idée fut cependant rejetée lors d'un référendum par la grande majorité des membres du syndicat révolutionnaire. Ceux qui avaient choisi de demeurer au syndicat tenaient donc à leur indépendance, bien que le syndicat se trouvât nettement à genoux: seuls 186 membres s'étaient présentés au référendum.<sup>60</sup>

Il en va de même pour les mécaniciens: eux aussi devenaient victimes de leurs maigres réserves. Ils reprochaient, non sans raison, à la Centrale des Métallurgistes une attitude trop défensive au sein des commissions paritaires ainsi qu'en dehors de celles-ci. Mais lorsque la centrale proclama enfin, en juillet 1925, une grève générale dans la métallurgie, celle-ci fut le coup de grâce financier pour le syndicat liégeois des mécaniciens, qui entraîna à son tour une perte considérable d'adhérents.<sup>61</sup>

Dans le passé ou lors de conflits partiels, la solidarité peu structurée des syndicalistes révolutionnaires avait suffisamment fonctionné. Mais face à ce genre de conflits massifs et prolongés, qui restaient cependant subordonnés aux négociations, les syndicats de Liège manquaient de puissance. C'est ainsi que vers la fin de 1925, l'union syndicaliste révolutionnaire de Liège était à bout de souffle.

---

<sup>58</sup>. "Solidarité conditionnelle", *Travail*, 38bis (mars 1925); "Après le lock-out", *Travail*, 41 (mai 1924); "Les syndicats ouvriers et les grèves", *Travail*, 45 (sept 1925); Rapport moral (CG, FFVB, dossier 1925).

<sup>59</sup>. Procès-verbal de la réunion (CG, FFVB, dossier 1925); Résumé des résolutions prises par le conseil d'administration en sa séance du 6 septembre 25 (CG, FFVB, dossier 1925); *L'Emancipation*, juin 1925; "Fusion", *Travail*, 47 (nov 1925).

<sup>60</sup>. *Travail*, 49 (janv-févr 1926).

<sup>61</sup>. "Chez les mécaniciens", *Travail*, 46 (oct 1925); Spelkens, 1971, 225-227; Franssen, 1990, 271-287.

## 7. LA FIN DE L'UNION DES SYNDICATS

Les syndicats liégeois, en première instance ceux des travailleurs du bois et des mécaniciens, avaient perdu leur force déjà restreinte. Ils se contentaient d'un répertoire d'action directe limitée, qui ne poussait (presque) pas à la dépense. La technique favorite des travailleurs du bois liégeois, qu'ils avaient déjà appliquée régulièrement dans le passé, était 'l'interdit'. En cas de conflit, les ouvriers quittaient leur atelier pour aller chercher du travail ailleurs. L'atelier condamné était mis sur une liste noire. Il est difficile d'établir dans quelle proportion un tel interdit était appliqué. De toute façon, il est incontestable que la centrale socialiste incitait toujours ses membres à respecter l'interdit des révolutionnaires. Une autre forme flexible d'action directe consistait en la désobéissance collective dans un atelier: ne pas apporter ses outils au travail, afficher certains 'secrets' de production pour dissuader les clients, etc. Il s'agissait de techniques qui témoignaient de la force amoindrie du syndicat, des techniques qui ne semblaient praticables que dans les petites entreprises et les petits ateliers, mais qui faisaient également preuve de créativité et d'une organisation de base respectable.

La perte de membres chez les syndicalistes révolutionnaires eut pour conséquence que la place – au sens figuré et littéral – se libérait pour des groupements 'politiques', dont les syndicalistes révolutionnaires s'étaient toujours distanciés. En 1927, les locaux de la Maison des Syndicats hébergeaient entre autres les branches liégeoises du PC, le Secours Rouge International communiste<sup>62</sup> et son pendant, le Comité International de Défense Anarchiste. Le Syndicat Fédéraliste des Services Publics, plutôt modéré, ne tarda pas à protester contre la présence trop explicite des organisations communistes, mais les syndicats des travailleurs du bois et des mécaniciens ne semblaient pas en perdre le sommeil.<sup>63</sup> Ceci ne signifie pourtant pas qu'ils abandonnaient leur conviction syndicaliste révolutionnaire, bien au contraire; probablement pendant la première moitié de 1928, les deux syndicats s'affilièrent à l'Internationale syndicaliste révolutionnaire dont le troisième congrès (mai 1928) eut lieu dans la Maison des Syndicats à Liège.<sup>64</sup> Le fait que les deux syndicats liégeois furent les seuls groupements belges à s'adhérer est une fois de plus la preuve de leur isolement quasi total à l'échelle nationale.

Au cours de la même année, le syndicat révolutionnaire des travailleurs du bois et assimilés sembla revivre et pour un moment les syndicalistes

---

<sup>62</sup> qui prenait la défense des prisonniers politiques de conviction révolutionnaire.

<sup>63</sup> "SIO", *Travail*, 65 (juin 1927); *Travail*, 88 (juin 1929).

<sup>64</sup> Tätigkeitsbericht des Sekretariats der IAA zum 3. Kongress in Lüttich (26.-30. 1928) (IISG), 6-11.

révolutionnaires purent reprendre espoir.<sup>65</sup> Cependant, deux grèves – l’une en 1928 chez les mécaniciens et l’autre chez les travailleurs du bois en 1929 – provoquèrent une fois de plus la chute des syndicats financièrement faibles.<sup>66</sup> Le secrétaire et fondateur du syndicat des travailleurs du bois, Mathieu Demoulin, quitta le syndicat<sup>67</sup>, *Travail* fut liquidé et le syndicat des mécaniciens rendit sans doute l’âme au cours de l’année 1931.<sup>68</sup> Le syndicat des travailleurs du bois et celui des services publics se replièrent sur eux-mêmes. L’Union des Syndicats Fédéralistes de Liège avait cessé d’exister.

## 8. TRAVAILLEURS DU BOIS ET ANARCHISTES

En janvier 1932, un certain nombre d’anarcho-syndicalistes autour de l’organe anarchiste *L’Emancipateur* fondèrent le Cercle Syndicaliste de Liège et éditèrent le journal *L’Action Directe*. Ce journal voulait rassembler tous les syndicalistes révolutionnaires, anarcho-syndicalistes et autres anarchistes qui ressentaient de la sympathie pour le mouvement syndical, en une fédération nationale.<sup>69</sup> Après la grande grève des mineurs de 1932, la période semblait plus propice; quelques groupes de Verviers s’affilièrent.<sup>70</sup> Le syndicat indépendant des travailleurs du bois de Liège fut prié de collaborer, mais au départ il ne devait pas mettre la main à la pâte. Probablement parce que l’initiative devait être trop teintée d’anarchisme pour lui.

Entre-temps, un accord de coopération entre anarcho-syndicalistes et trotskistes vit le jour à Bruxelles; ces anarcho-syndicalistes et ces trotskistes préféraient l’action de noyaux révolutionnaires à l’intérieur des centrales socialistes. Ils trouvèrent également des personnes intéressées à Liège et à Verviers.<sup>71</sup> Malgré leurs appels à l’adresse des groupes rassemblés autour de

---

<sup>65</sup>. “Le réveil chez les ouvriers du bois et de l’ameublement”, *Travail*, 86 (avril 1929).

<sup>66</sup>. Grève de la Fabrique Nationale d’armes de guerre de Herstal (Liège) (AJJ, Papiers IC, dossier B 28); Rapport sur les tâches syndicales du PCB (AJJ, Papiers IC, dossier B 28); “Autour d’un conflit de la FN”, *Travail*, 81 (oct 1928); “Pour couper les ailes aux canards”, *Travail*, 91 (sept 1929); Rapport sur la propagande pendant le 2ème trimestre (CG, FFVB, dossier 1929); *Le Prolétaire*, 25 mai 1929, 1 juin 1929, 8 juin 1929, 22 juin 1929; *Travail*, 88 (juin 1929), 90 (août 1929).

<sup>67</sup>. A cause du fait qu’on ne pouvait plus lui payer son salaire de permanent?

<sup>68</sup>. La dernière mention du syndicat se trouve dans la revue anarchiste *Pensée et Action*, 2 (janv 1931).

<sup>69</sup>. *L’Emancipateur*, 37 (août 1931); “Notre position”, *Action Directe*, I, 7 (nov 1932); “A propos de l’unité”, *Action Directe*, II, 2 (févr 1933).

<sup>70</sup>. *Action Directe*, I, 6 (oct 1932).

<sup>71</sup>. “Ce que nous voulons”, *Réveil Syndicaliste*, 1 (29 oct 1932); “L’activité du groupe de Liège”, *Réveil Syndicaliste*, 5 (24 déc 1932); *Voix Communiste*, IV, 27 (8 juillet 1934); “Le parti syndicaliste”, *Communisme*, 13 (15 avril 1938).

L'*Action Directe* à se joindre à cette initiative, ceux-ci fondèrent en février 1933 une Union Syndicale Fédéraliste de Belgique séparée. Les travailleurs du bois de Liège, un syndicat interindustriel de La Calamine (qui comprenait surtout des mineurs) et un syndicat (de carriers probablement) de Maffle(s) y adhérèrent. La nouvelle union s'affilia à l'Internationale syndicaliste révolutionnaire. Les anarcho-syndicalistes avaient fait des concessions afin donner à cette union la forme souhaitée par les travailleurs du bois liégeois: des groupes (anarchistes) non syndicaux étaient exclus, le syndicat des travailleurs du bois ne devait pas adapter sa propre structure et on lui confiait en outre le secrétariat national.<sup>72</sup> Pourtant, le syndicat des travailleurs du bois ne se montra pas très motivé et l'union s'écroula bientôt.

En 1935, on retrouva le Syndicat Fédéraliste des Services Publics et celui des travailleurs du bois et assimilés: ils recommencèrent à collaborer, et *Travail* fut appelé à la vie. Son message restait nettement syndicaliste révolutionnaire. On ne donnait plus d'information sur le fonctionnement concret ni sur les effectifs des deux syndicats. Toutefois il est clair qu'il ne s'agit ici que d'un dernier sursaut. Un an plus tard, le journal cessa d'exister – pour de bon – et fin 1937 on perdit toute trace des syndicalistes révolutionnaires liégeois.<sup>73</sup>

## 9. CONCLUSION

Au cours des années qui suivent la première guerre mondiale, les syndicats révolutionnaires de Liège comptent le plus grand nombre d'adhérents de toute leur histoire. Ils font aboutir plusieurs de leurs revendications et jouissent d'un crédit suffisant pour fonder en 1921 une maison syndicale coopérative, un journal et une union. Pourtant, comparé au mouvement syndical socialiste de l'époque, le mouvement syndicaliste révolutionnaire est déjà sur le retour depuis quelque temps. Lorsque les syndicats sont confrontés à une crise économique à partir de 1922 et que leur nombre d'adhérents ne cesse de diminuer, l'union se radicalise. Elle rejette le modèle de concertation sociale embryonnaire. Cependant, le nouveau type de conflit qu'a entraîné ce modèle paraît fatal aux maigres caisses des syndicalistes révolutionnaires. En outre, les syndicalistes révolutionnaires liégeois sont presque totalement isolés après les échecs de leur différentes tentatives d'association avec d'autres syndicats radicaux, échecs liés à des divergences d'opinion sur la forme d'organisation et sur l'appartenance politique. Le fait que certains syndicats révolutionnaires

---

<sup>72</sup> *Action Directe*, nouvelle série, 1 (mars 1933).

<sup>73</sup> "Le syndicalisme fédéraliste", *Travail*, nouvelle série, I, 2 (mars-avril 1935); *Revue du Travail*, XXXVIII, 9 (sept 1937), 1404.

liégeois aient subsisté jusqu'à la fin des années trente témoigne de leur implantation plutôt solide dans la région liégeoise. Après l'éclatement de la seconde guerre mondiale, ils semblent pourtant avoir disparu pour de bon.<sup>74</sup>

Reste à répondre à deux questions que nous nous sommes posées au début de cet article.

Le mouvement syndicaliste révolutionnaire liégeois était-il un mouvement 'anachronique' d'un sous-prolétariat ou d'un artisanat petit-bourgeois?

A cause des métiers qu'ils exerçaient, les syndicalistes révolutionnaires de Liège ne faisaient pas vraiment partie de ce qu'on entend d'ordinaire par 'prolétariat industriel'. De plus, leur mode d'organisation faisait souvent moins 'moderne' que celui des socialistes. Ceci était dû au fait que le syndicalisme révolutionnaire liégeois de l'après-guerre avait principalement du succès auprès de noyaux d'ouvriers qui s'étaient déjà organisés bien avant la guerre et qui avaient donc une tradition 'fédéraliste'. Or, les syndicats révolutionnaires de Liège se considéraient sans aucun doute comme faisant partie intégrante du prolétariat industriel et leur conception de la société n'avait rien de désuet. Et, si leurs détracteurs les décrivaient comme des verbeux révolutionnaires ou une bande de fous inefficaces, les syndicalistes révolutionnaires liégeois ne furent cependant jamais qualifiés de moins 'prolétaires' que d'autres groupes.

Qu'en est-il, enfin, du caractère anarchiste ou "anarcho-réformiste" des syndicalistes révolutionnaires liégeois?

Nous avons signalé qu'il existait en effet un certain lien d'affinité avec les anarchistes: les syndicalistes révolutionnaires se montraient apolitiques (parfois antipolitiques) et ils étaient organisés de façon fédéraliste. En outre, un certain nombre de leaders de l'union avaient des sympathies anarchistes. Leur manque d'a priori idéologiques pourrait donc faire des syndicalistes révolutionnaires une espèce "d'anarchistes réformistes". Il n'empêche qu'il serait préjudiciable pour les syndicalistes révolutionnaires liégeois de les réduire à cela. Primo, dans la pratique il n'était (presque) pas question de collaboration avec le mouvement anarchiste. Les péripéties de l'Union Syndicale Fédéraliste de Belgique mettent en évidence la réticence des syndicalistes révolutionnaires face à tous les groupements 'politiques', même anarchistes. Secundo, l'ensemble des adhérents du syndicalisme révolutionnaire liégeois

---

<sup>74</sup> On retrouve des conceptions semblables à celles de l'Union Fédéraliste des Syndicats de Liège chez certains des militants liégeois qui, pendant la seconde guerre mondiale, ont fondé le Mouvement Métallurgiste Unifié (MMU), et ensuite le Mouvement Syndical Unifié. Quinze ans auparavant, le Syndicat des Mécaniciens de Liège était encore actif dans plusieurs entreprises où le MMU a débuté. La question de savoir s'il y a eu un lien entre le MMU et les syndicalistes révolutionnaires dont nous avons traité reste ouverte. Voir Hemmerijckx, 1986, 25-33; Chlepner, 1972, 268; Ebertzheim, 1959, 14-19.

était trop hétérogène pour le qualifier d'anarchiste. Et tertio, malgré (ou plutôt grâce à) cette hétéro-généité, leur syndicalisme avait bien un caractère spécifique qui se résumait par le credo "le syndicat suffit à tout", ce qui était loin d'être un credo anar-chiste.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

ALTENA (B.), *Een broeinest der anarchie. Arbeiders, arbeidersbeweging en maatschappelijke ontwikkeling. Vlissingen 1875-1929 (1940)*, Amsterdam, 1989.

BALLON (P.), "Et le verbe sera haïr...": *De revolutionair-syndikalistische beweging in Luik tijdens het interbellum*, Mémoire de licence, Katholieke Universiteit Leuven, 1995.

BONDAS (J.), *Histoire anecdotique du mouvement ouvrier au pays de Liège*, Liège, 1955.

BREPOELS (J.), *Wat zoudt gij zonder 't werkvolk zijn? Anderhalve eeuw arbeidersstrijd in België*, Louvain, 1988.

CHEMA. Collectif d'histoire et d'études marxistes, *Le Parti Communiste de Belgique 1921-1944. Actes de la journée d'étude de Bruxelles, 28 avril 1979*, Bruxelles, 1980.

CHLEPNER (B.S.), *Cent ans d'histoire sociale en Belgique*, 3ème éd., Bruxelles, 1972.

DE BEULE (N.), *Het Belgisch trotskisme: De geschiedenis van een groep oppositionele kommunisten 1925-1940*, Gand, 1980.

DE LANNOY (P.), *Anarchisme in België tijdens het interbellum: Organisatorische onmacht troef*, Mémoire de licence, Vrije Universiteit Brussel, 1993.

DEVREESE (D.), "Vakverenigingen, politieke partij en politieke actie in België: Een kort overzicht tot ca. 1920", *Tijdschrift voor sociale geschiedenis*, 9 (déc 1977), 270-282.

DISPA (Y.), *La fédération liégeoise du Parti Ouvrier Belge 1918-1940*, Mémoire de licence, Université de Liège, 1982.

EBERTZHEIM (R.), *Les syndicats ouvriers en Belgique*, Liège, 1959.

FLAGOTHIER-MUSIN (L.), *Liège. Mémoire Ouvrière 6*, Bruxelles, 1985.

FRANSON (J.), "Van de straat naar de tafel: de evolutie naar paritair overleg 1918-1940", en: *Roodgloeiend: Bijdragen tot de geschiedenis van de Centrale der Metaalbewerkeren van België*, Gand, 1990.

HAAGEN (W.) & SOUBRY (L.), "Aspekten van de vakbondsgeschiedenis van de Metaalbewerkeren in de provincie Luik 1848-1940", en: *Roodgloeiend: Bijdragen tot de geschiedenis van de Centrale der Metaalbewerkeren van België*, Gand, 1990.

HEMMERIJCKX (R.), "Le Mouvement syndical unifié et la naissance du renardisme", *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1119-1120 (23 mai 1986), 73.

HÖJER (C.-H.), *Le régime parlementaire belge de 1918 à 1940*, Uppsala, 1946.

JUILLARD (J.), *Autonomie ouvrière: études sur le syndicalisme d'action directe*, Paris, 1988.

KAROLINSKI (D.), *Le mouvement anarchiste en Wallonie et à Bruxelles 1919-1940*, Mémoire de licence, Université de Liège, 1983.

LECLERCQ (E.) & MUSIN (L.), "De Syndikale Kommissie 1898-1914", en: L. PEIREN & J.-J. MESSIAEN, *Een eeuw solidariteit 1898-1998. Geschiedenis van de socialistische vakbeweging*, S.l., 1997, 33-48.

LEHOUCQ (F.), "Het Belgische arbeiderssyndicalisme tijdens het begin van de regering G. Theunis (16 december 1921-5 april 1925)", *Arbeidsblad*, 1987 (7-8), 657-693.

LIEBMAN (M.), *Origines et signification idéologique de la scission communiste dans le POB*, Bruxelles, 1963.

LÖSCHE (P.), "Anarchismus: Versuch einer Definition und historische Typologie", *Politische Vierteljahresschrift*, XV (1974), 53-73.

- LUYTEN (D.), *Sociaal-economisch overleg in België sedert 1918*, Bruxelles, 1995.
- MAITRON (J.), *Le mouvement anarchiste en France*, Paris, 1975.
- MESSIAEN (J.-J.) & MUSICK (A.), "De socialistische vakbeweging tijdens het interbellum", en: L. PEIREN & J.-J. MESSIAEN, *Een eeuw solidariteit 1898-1998. Geschiedenis van de socialistische vakbeweging*, S.l., 1997, 33-48.
- MICHELSEN (L.), *Geschiedenis van de Europese arbeidersbeweging*, Bruxelles, 1973.
- MOMMEN (A.), *De Belgische Werkliedenpartij: Ontstaan en ontwikkeling van het reformistisch socialisme (1880-1914)*, Gand, 1980.
- MOULAERT (J.), "Anarchie, que ton règne arrive!": *De anarchistische beweging in België 1880-1914*, Thèse de doctorat, Katholieke Universiteit Leuven, 1993.
- MOULAERT (J.), *Rood en zwart. De anarchistische beweging in België 1880-1914*, Louvain, 1995.
- MOULAERT (J.), *Le mouvement anarchiste en Belgique*, Ottignies, 1996.
- NAUWELAERTS (M.), "De socialistische syndikale beweging na de Eerste Wereldoorlog (1919-1921)", *Belgisch Tijdschrift voor Nieuwste Geschiedenis*, IV, 3-4 (1973), 343-376.
- RENARD (C.), *Octobre 1917 et le mouvement ouvrier belge*, Bruxelles, 1967.
- RIDLEY (F.F.), *Revolutionary syndicalism in France: The direct action of its time*, Cambridge, 1970.
- SCHOLLIERS (P.), *Loonindexering en sociale vrede. Koopkracht en klassenstrijd in België*, Bruxelles, 1985.
- SCHÖTTLER (P.), "Syndikalismus in der europäischen Arbeiterbewegung: Neue Forschungen in Frankreich, England und Deutschland", en: K. TENFELDE, *Arbeiter und Arbeiterbewegung in Vergleich: Berichte zur internationalen historischen Forschung*, München, 1986, 419-475.
- SIMON-RORIVE (M.), *La presse socialiste et révolutionnaire en Wallonie et à Bruxelles de 1919 à 1940* (Bijdragen IUCHG 75), Louvain, 1974.
- SPELKENS (E.), *Contribution à l'histoire de la Centrale des Métallurgistes de Belgique durant l'entre-deux-guerres*, Mémoire de licence, Université Libre de Bruxelles, 1971.
- STEINBERG (M.), "A l'origine du communisme belge: L'extrême-gauche révolutionnaire d'avant 1914", *Cahiers Marxistes*, III, 1970-1971, 3-34.
- STEINBERG (M.), "Lahaut", *Cahiers Marxistes*, VI, sept 1975, 1-11.
- STIENNON (J.) (éd.), *Histoire de Liège*, Toulouse, 1991.
- THORPE (W.), *The workers themselves: Revolutionary syndicalism and international labour, 1913-1923*, Dordrecht, 1989.
- THORPE (W.), "Syndicalist Internationalism before World War II", en: M. VAN DER LINDEN & W. THORPE, *Revolutionary syndicalism: An international perspective*, Aldershot, 1990, 237-260.
- UNION DES SYNDICATS DE LA PROVINCE DE LIEGE, *Centralisme ou fédéralisme: Compte-rendu sténographié des discours prononcés par le camarade Henri Amoré dans sa controverse avec le citoyen Louis de Brouckère le 31 décembre 1911, à la Populaire, à Liège*, Liège, [1912].
- VAN DER LINDEN (M.) & THORPE (W.), "The rise and fall of revolutionary syndicalism", en: M. VAN DER LINDEN & W. THORPE, *Revolutionary syndicalism: An international perspective*, Aldershot, 1990, 1-24.
- VANLOUBBEECK (G.), *Liège 1914-1921: Vie politique et syndicale*, Mémoire de licence, Université de Liège, 1969.
- VANTHEMSCHE (G.), *De werkloosheid in België 1929-1940*, Berchem, 1989.
- VANTHEMSCHE (G.), *De beginjaren van de sociale zekerheid in België 1944-1963*, Bruxelles, 1994.

## De revolutionaire syndicale beweging te Luik tijdens het Interbellum

PIETER BALLON

---

### SAMENVATTING

---

Tijdens de jaren 1900-1910 ontstond in het Luikse een kern van vakbonden die het "federalisme", een soort van variant van het revolutionair syndicalisme, aanhingen. De vier "federalistische" bonden die de Eerste Wereldoorlog overleefden, moeten een 2000-tal leden hebben geteld. Ze wisten een aantal van hun eisen te realiseren en hadden genoeg vertrouwen in de toekomst om in 1921 een nieuwe unie, een coöperatieve *Maison des Syndicats* en een maandblad op te zetten. Nochtans was de Luikse revolutionair-syndicalistische beweging relatief gezien op dat moment reeds een beweging in achteruitgang.

Toen de vakbonden vanaf 1922 in het defensief werden gedrongen en hun ledenaantallen begonnen te dalen, radicaliseerde de Luikse revolutionair-syndicalistische unie. Ze wees het embryonale sociaal overlegmodel af. Het nieuwe soort van conflicten dat dit model met zich meebracht, bleek echter fataal voor de zwakke revolutionaire vakbondskassen. Bovendien waren de Luikse revolutionaire syndicalisten vrijwel volledig geïsoleerd, nadat pogingen om aansluiting te vinden bij andere radicale bonden mislukt waren vanwege verschillende opvattingen over organisatievorm en politieke aanhorigheid. Het getuigt van hun vrij soliede inplanting in het Luikse dat deze bonden tot het einde van de jaren 1930 bleven voortbestaan. Daarna leken ze echter voorgoed verdwenen.

Twee typering van het revolutionair syndicalisme komen steevast terug. Ten eerste bestempelt men deze stroming vaak als 'het anarchisme toegepast op de vakbeweging'. Ten tweede typeert men het revolutionair syndicalisme regelmatig als een 'anachronistische' beweging van wanhopige lompenproletariërs of kleinburgerlijke ambachtslieden. In dit artikel wordt betoogd dat het verkeerd zou zijn de Luikse revolutionair-syndicalistische beweging te verenigen tot een beweging van "anarcho-reformisten". Daarnaast wordt gesteld dat, hoewel de Luikse revolutionaire syndicalisten hun aanhangers vooral vonden onder arbeiders die niet hoorden tot wat men gemeenzaam het 'industriële proletariaat' noemt, het hoegenaamd niet duidelijk is hoe dit hun maatschappijbeeld zou hebben beïnvloed.

## The Revolutionary Trade Union Mouvement in Liège During the Interwar Period

PIETER BALLON

---

### SUMMARY

---

During the years 1900-1910 a core of trade unions came into being which adhered to "federalism"; a sort of variant of revolutionary syndicalism. The four "federalist" unions which had survived the First World War had around two thousand members. They had realised a number of their demands and had enough trust in the future to establish a new association, a co-operative *Maison des Syndicats* and a monthly journal in 1921. Nevertheless, the revolutionary trade union movement in Liège was, relatively speaking, at that moment already on the decline.

After 1922 when the trade unions were forced into the defensive and their numbers began to fall, the revolutionary trade union in Liège radicalised. It rejected the embryonic socio-corporative model. The new type of conflicts that accompanied this model seemed to be fatal for the weak revolutionary trade union treasuries. Moreover, the revolutionary trade unionists in Liège were almost completely isolated after attempts to join in with other radical unions were unsuccessful due to differences of opinion over organisational form and political affiliation. The evidence of their rather solid inculcation in Liège is that these unions continued to exist until the end of the 1930s. Afterwards they seem to have disappeared for good.

Two characterisations of revolutionary syndicalism frequently recur. Firstly, this current was often labelled as 'anarchism applied to the trade union movement'. Secondly, revolutionary syndicalism was regularly characterised as an 'anachronistic' movement of desperate lumpenproletariat or petit-bourgeois artisans. In this article it is contended that it would be wrong to constrict the revolutionary trade union movement in Liège to a movement of "anarcho-reformists". Furthermore, it is stated that although the revolutionary syndicalists in Liège found their adherents mostly among the workers who did not belong to what one ordinarily would call the "industrial proletariat", it is not completely clear how this would have influenced their view of society.